

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 15 Décembre 2015 une note d'information relative à l'émission par Maghreb Steel d'un emprunt obligataire.

La souscription est réservée aux porteurs des billets de trésorerie Maghreb Steel MA0001406992 et MA0001404997.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A	Tranche B
<b>Plafond de l'émission</b>	895 000 000 MAD	
<b>Nombre maximum de titres à émettre</b>	8 950 obligations de valeur 100 000 MAD chacune	
<b>Plafond maximal par tranche</b>	537 000 000 MAD	358 000 000 MAD
<b>Nombre de titres maximum par tranche</b>	5 370 obligations	3 580 obligations
<b>Date d'échéance maximale</b>	31 décembre 2025	31 décembre 2030
<b>Taux</b>	<b>Variable</b> semestriellement. Il est déterminé sur la base de la moyenne arithmétique des taux pleins monétaires des BdT 52 semaines observés au cours du trimestre précédant la date de paiement du coupon sur le marché primaire, augmenté d'une prime de risque	<b>Variable</b> semestriellement. Il est déterminé sur la base de la moyenne arithmétique des taux pleins monétaires des BdT 52 semaines observés au cours du trimestre précédant la date de paiement du coupon sur le marché primaire, augmenté d'une prime de risque
<b>Prime de risque</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'au 31 décembre 2017 : 0 pbs</li> <li>A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 : 260 pbs, dans la limite d'un taux facial de 5,75% par an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'au 31 décembre 2017 : 0 pbs</li> <li>de 2018 à 2022 : 80 pbs</li> <li>de 2023 à 2025 : 180 pbs</li> <li>de 2026 à 2028 : 260 pbs</li> <li>de 2029 à 2030 : 310 pbs</li> </ul>
<b>Négociabilité</b>	Gré-à-gré	
<b>Remboursement</b>	Amortissement semestriel selon la formule « pay as you can » décrite dans la partie « Présentation de l'Opération »	
<b>Mode d'allocation</b>	Une obligation pour un Billet de Trésorerie Existant	

Le montant total adjudgé au titre de l'émission ne devra en aucun cas dépasser la somme de 895 millions ( 895 000 000,00) de dirhams.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. La note d'information visée par le CDVM est :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- disponible sur demande dans les établissements suivants:
  - Siège social de siège de Maghreb Steel : Route nationale 9, Km 10, Boulevard Ahl Loughlam BP : 3553, 20600 – Casablanca;
  - Siège social de siège de BMCE Capital Conseil : 63 boulevard Moulay Youssef – 20 000 Casablanca
  - Siège social de BMCE Bank : 140, avenue Hassan II – 20 000 Casablanca;
- disponible sur le site web du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)) ;

**CONTACT CDVM :**

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/039/2015